

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. MICHAUT

**Vingt-cinq ans de dépenses d'un ménage parisien (du
20 avril 1872 au 19 avril 1897)**

Journal de la société statistique de Paris, tome 38 (1897), p. 268-270

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38__268_0

© Société de statistique de Paris, 1897, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

VINGT-CINQ ANS DE DÉPENSES D'UN MÉNAGE PARISIEN.

(DU 20 AVRIL 1872 AU 19 AVRIL 1897.)

Au moment où les théories malthusiennes, trop souvent mises en pratique, deviennent si menaçantes pour l'avenir de notre pays, j'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt de profiter de l'exactitude avec laquelle un de mes amis a tenu ses comptes de maison pendant ses vingt-cinq premières années de mariage, comptes qu'il a bien voulu confier à mon indiscretion.

Son travail permet notamment d'évaluer ce que peuvent coûter les enfants dans un certain milieu et dans des conditions déterminées qui sont à peu près celles d'un grand nombre de familles françaises.

Il s'agit du ménage d'un employé dont la femme, excessivement soigneuse et très experte, n'a sacrifié ni au luxe ni aux folles dépenses.

Ce ménage s'est constitué à Paris le 20 avril 1872, de sorte que le tableau des dépenses annuelles, pour vingt-cinq ans, s'arrête au 19 avril 1897 : il ne comprend que huit mois et onze jours pour 1872, et trois mois et dix-neuf jours pour 1897.

Un enfant du sexe masculin est né en avril 1873 et une fille en mai 1880 : il n'y a pas de mois de nourrices, la mère ayant tenu à allaiter elle-même ses deux enfants.

Tous deux ont fait leurs études à Paris : le garçon comme demi-pensionnaire dans un collège, puis comme pensionnaire dans un lycée, d'où il est sorti pour entrer à l'École de Saint-Cyr ; sa sœur a suivi un cours de jeunes filles qui l'a conduite jusqu'aux brevets d'usage.

Avant d'évaluer le prix de revient de ces résultats, nous jetterons, si vous le voulez bien, un rapide coup d'œil sur quelques chapitres pouvant nous faire voir la progression d'un budget qui n'est cependant pas celui de l'État.

Les frais de mobilier se remarquent principalement : en 1872, lors de la petite installation du ménage, en 1881 pour cause d'agrandissement, et en 1891 pour cause de deuxième agrandissement.

A la nourriture, on trouve tout d'abord un chiffre relativement faible, dû probablement aux fréquentes visites faites à leurs familles par les jeunes époux, dont la cave est à l'avenant : peu à peu s'y ajoutent la nourriture d'une domestique et celle des enfants qui ne se contentent plus du lait maternel.

Le blanchissage n'augmente pas énormément, les petits enfants ayant déjà, pres-

que autant que les grandes personnes, du linge qui ne se lave pas toujours en famille.

Le chauffage est le seul chapitre qui diminue, grâce à un poêle mobile, soit dit sans aucune idée de réclame.

L'éclairage suit le nombre des becs de gaz au fur et à mesure des agrandissements.

C'est aussi à chaque agrandissement qu'il y a augmentation du loyer, sans oublier les contributions qui, chacun le sait, ne sont jamais en décroissance : à signaler en outre, en 1883 et 1888, deux petites locations de campagne.

Les toilettes de Madame et de Monsieur n'ont rien d'exorbitant, surtout celle de Madame, grâce à son ingéniosité.

Les frais de service subissent un accroissement qui s'explique de lui-même par la substitution d'une bonne à une femme de ménage.

Pour le médecin, le dentiste et le pharmacien, la dépense est naturellement des plus irrégulières, suivant les circonstances.

Enfin, dans les divers, sont compris des frais de toutes sortes, notamment quelques voyages et excursions pour toute la petite famille.

Après ces constatations sans importance, arrivons aux chapitres qui concernent spécialement les enfants :

A. *Pour le garçon :*

1° Écoles et leçons diverses	26 603 ^f ,65
2° Toilette, équipement de sous-lieutenant, etc.	6 905,90
Ensemble	<u>33 509^f,55</u>

B. *Pour la fille :*

1° Cours, piano, etc.	8 360 ^f ,20
2° Toilette	4 878,90
Ensemble	<u>13 239^f,10</u>

J'estime que la part de chacun, pour la nourriture, le blanchissage, le médecin, le dentiste, le pharmacien et les divers, peut s'élever à 14 500 fr. environ pour le fils et à une douzaine de mille francs pour la fille; si celle-ci a moins de frais d'études, elle a eu proportionnellement plus de frais à la maison, n'ayant jamais été pensionnaire ni demi-pensionnaire au dehors.

D'où ces conclusions en chiffres ronds :

- 1° Pour faire d'un enfant un officier, dans les conditions ci-dessus déterminées, il faut compter environ 48 000^f
- Soit, en moyenne, 2 000 fr. par an pendant 24 ans.
- 2° Pour faire d'une petite fille une institutrice ou une maîtresse de maison, également dans les conditions ci-dessus, il faut compter environ 25 500
- Soit, en moyenne, 1 500 fr. par an pendant 17 ans.

Malgré ces conclusions, je ne veux ni donner raison aux théories malthusiennes, ni incriminer le dicton : « Les enfants n'appauvrissent pas. »

Je m'en tiens à ce modeste exposé d'une monographie tout intime.

A. MICHAUT.

TABLEAU.

Vingt-cinq ans de dépenses de maison, à Paris.
(20 avril 1872-19 avril 1897.)

ANNÉES.	Installation, mobilier.	Nourriture.	Cave.	Blanchissage.	Chauffage.	Éclairage.	Loyer, contributions, assurance.	Toilette de Madame.	Toilette de Monsieur.	Toilette du garçon.	Toilette de la fille.	Écoles, etc. du garçon.	Cours, etc. de la fille.	Service, couturière.	Médecin, dentiste, pharmacien.	Divers, voyages, etc.	TOTAUX.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1872 (1)	2 515,45	637,15	364,65	90,15	410,75	26,50	327,45	162,40	478,05	"	"	"	"	111,25	4,30	685,30	5 413,30
1873	648,75	1 232,70	519,30	187,05	411,05	50,90	693	147,15	282,95	113,25	"	"	"	264,35	218	632,95	5 101,60
1874	77,50	1 239,40	477,90	189,35	428,10	72,85	739,05	182,75	248	102,60	"	"	"	250,15	126,65	719,65	4 831,95
1875	22	1 300,05	284,15	181,30	426,75	74,70	819,50	195,75	241,55	101,80	"	"	"	196,45	15,70	630,20	4 487
1876	3,25	1 267,90	424,75	167,60	81,90	61,40	764,10	178,45	323,15	139,60	"	"	"	963,35	72,90	785,35	4 534,70
1877		1 341,20	427,15	154,30	57,05	77,20	925,60	235,60	316,40	93,25	"	"	"	294,25	140,55	996,35	4 890,95
1878		1 521,30	359,75	173,30	55,60	68,85	764,85	174,50	285,40	171,85	"	"	"	324,50	129	1 133,10	5 256,35
1879		631,70	328,60	136,30	95,40	74,15	1 079,05	455,30	389,65	98,80	"	"	"	372,75	72,30	1 566,80	6 980,60
1880		1 446,45	2 515,10	760,90	261,15	141,65	1 892,75	116,35	437,40	109,70	65,95	"	"	517,40	687,95	893,70	10 078,45
1881		1 691	2 636,50	851,05	208,10	459,60	1 893,10	232,60	350,30	167,75	170,75	"	"	656,15	99,30	1 500,35	11 603,30
1882		43	2 711,35	639,55	43,25	90,50	1 893,75	230,55	343,65	198,10	170,75	"	"	586,20	163,20	2 129,95	10 307
1883		35,85	2 980,55	542,70	246,15	100,40	2 510,85	272,30	460,10	187,30	203,45	"	"	574,15	205,40	1 591,60	10 879,65
1884		320	2 850,55	393,50	238,20	52,65	1 910,40	579,95	273,15	297,40	220,95	"	"	542,40	117,10	1 792,30	10 287,80
1885		1 477	2 918	551,50	231,55	80,70	1 922,70	651,95	390,50	241,60	284,25	"	"	474,80	238,70	1 990,35	11 477,45
1886			2 493,85	649,75	205,95	67,45	1 931,35	483,80	328,50	229,45	229,45	"	"	453,20	96,45	3 654,70	13 661,55
1887			2 532,80	352,43	234,60	64,95	2 424,60	91,20	376,30	289,45	314	"	"	576,45	54,95	2 946,55	12 022,95
1888			2 870,30	632,95	227,30	69,10	1 934,75	492,95	441,10	344,65	382,60	"	"	576,45	104,55	3 399,60	10 895,70
1889			2 888,60	525,50	250,30	91,55	1 934,50	230,55	165,80	276,60	413,70	"	"	630,55	142,85	2 152,05	12 217,95
1890			3 166,90	552,85	236,25	31,60	2 466,55	411,55	387,85	187,85	231,65	"	"	584,25	176,70	1 029,95	11 060,40
1891			3 386,85	679,55	277,35	105,05	1 979,80	246,55	322,20	322,20	402,65	"	"	629,80	165,15	936,20	19 885,95
1892			3 246,50	815,30	32,10	181,65	2 096,35	473,55	226,20	332,20	239,40	"	"	663,35	61,80	1 540,10	13 954
1893			3 215,05	763,85	297,50	168,50	2 095,40	343,75	313,50	302,20	437,60	"	"	683,90	93	2 328,55	14 655,55
1894			2 873,15	581,55	2,85	187,35	2 683,85	301,85	362,90	243	410,20	"	"	1 038,70	121,80	1 533,05	14 185,65
1895			2 787,65	583,85	55,20	198,70	2 085,55	134,30	208,55	128,45	147,30	"	"	683,80	146,60	1 434,70	12 730,45
1896			2 948,55	586,35	39,10	76,90	609,40	36,70	90,35	30	44,65	"	"	245,75	252,40	1 052,95	12 052,30
1897 (2)			177,30	76,95	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3 317,25
Totaux	15 808,05	9 864,20	13 814,30	5 589,80	1 852,55	2 366,75	41 367,40	7 515,60	7 933,90	6 905,90	4 878,90	26 603,65	8 360,20	12 339,50	3 735,90	37 219,40	356 347,30

(1) Du 20 avril au 31 décembre.
(2) Du 1er janvier au 19 avril.